



HAL
open science

Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société

Raphaëlle Anginot, Florence Belaën, Hélène Chauveau, Cyril Fiorini, Julien Mary, Glen Millot, Pascale Moity-Maïzi, Mathieu Thomas

► To cite this version:

Raphaëlle Anginot, Florence Belaën, Hélène Chauveau, Cyril Fiorini, Julien Mary, et al.. Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société. *Technologie et Innovations*, 2022, 7 (Sciences en société partagées), 10.21494/ISTE.OP.2022.0870 . hal-04635692

HAL Id: hal-04635692

<https://hal.science/hal-04635692v1>

Submitted on 4 Jul 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Le renouveau des Boutiques des Sciences en pratiques et en question : focus sur deux dispositifs territorialisés à l'interface Sciences-Société

The renewal of Science Shops in practice and in theory: with a focus on two territorialized platforms at the Science-Society crossroads

Raphaëlle Anginot¹, Florence Belaën², Hélène Chauveau³, Cyril Fiorini⁴, Julien Mary⁵, Glen Millot⁶, Pascale Moity-Maïzi⁷, Mathieu Thomas⁸

¹ MSH SUD (UAR 2035 - CNRS, UPVM3, UM / IRD, Cirad), Université Montpellier 3, raphaelle.anginot@mshsud.org

² Université Lumière Lyon 2, DiSS - Direction Sciences et Société, florence.belaen@univ-lyon2.fr

³ Université Lumière Lyon 2, DiSS - Direction Sciences et Société, helene.chauveau6@univ-lyon2.fr

⁴ HT2S-Cnam/Sciences Citoyennes, cyril.fiorini@sciencescitoyennes.org

⁵ MSH SUD (UAR 2035 - CNRS, UPVM3, UM / IRD, Cirad), CNRS, julien.mary@mshsud.org

⁶ Sciences Citoyennes, glen.millot@sciencescitoyennes.org

⁷ SENS, Univ. Montpellier, IRD, CIRAD, Institut Agro, Montpellier, France, pascale.maizi@supagro.fr

⁸ CIRAD, UMR AGAP Institut, F-34398 Montpellier, France, mathieu.thomas@cirad.fr

RÉSUMÉ. Disparues dans les années 1980, les Boutiques des Sciences (BdS) ont fait leur réapparition dans le paysage de la recherche française dans les années 2010. Promues par ceux qui en France soutenaient leur développement en réseau à un niveau international, elles s'inscrivent dans un contexte de changement des relations Sciences-Société. Ces dispositifs d'interface entre une « demande sociale » de résolution de problématiques complexes et la communauté scientifique censée pouvoir y répondre, traduisent le besoin de renouvellement de la place et du rôle des sciences face aux enjeux socio-environnementaux actuels. Les BdS accompagnent ainsi l'élaboration de projets communs entre chercheurs, organisations de la société civile et parfois étudiants. Cet accompagnement se décline en trois catégories opérationnelles marquant le renouveau actuel des BdS : l'intermédiation, la co-construction et l'incubation.

Cet article propose d'analyser ce travail spécifique à partir de deux études de cas, décrivant les trajectoires et modalités de fonctionnement de la BdS de Lyon et du dispositif Trait d'Union à Montpellier. Cette comparaison s'intéresse aux modes de gouvernance, aux modalités de réception des demandes de collaboration et à l'incubation des phases de co-construction de projets participatifs accompagnés. Une analyse des impacts de ces dispositifs auprès des acteurs de terrain, des chercheurs et des étudiants est aussi proposée. Cette réflexion permet d'interroger la contribution des BdS aux transformations des rapports Sciences-Société et nourrit les débats qui portent aujourd'hui sur les dimensions épistémologique, éthique, politique et économique de la recherche scientifique et sur la place qui doit revenir à la recherche participative. L'article propose pour finir de s'interroger sur les modalités de soutien nécessaires à la pérennisation et au développement de ce type d'interfaces territoriales, aujourd'hui encore très précaires.

ABSTRACT. *Science Shops*, which disappeared in the 1980s, reappeared in the French research landscape in the 2010s. Promoted by those in France who supported their development as a network at an international level, today they are part of a context of change in Science-Society relations. Stuck between a "social demand" for the resolution of complex problems and the scientific community, which is supposed to be able to respond to these demands, we note that there is a need to renew the place as well as the role of science in the face of current socio-environmental issues. *Science Shops* thus bring together the development of joint projects between researchers, civil society organizations and sometimes students. This support is divided into three operational categories that illustrate the current renewal of *Science Shops*: intermediation, co-construction and incubation.

This article is based on two case studies. They describe the trajectories and operating methods of the *Science Shop* in Lyon, and the Trait d'Union mechanism in Montpellier. This comparison focuses on the modes of governance, the modalities for receiving collaboration requests and the incubation of the co-construction phases of supported participatory projects. An analysis of the impact of these mechanisms on field actors, researchers and students is also

given. This reflection allows us to question the contribution of *Science Shops* to the transformation of the relationship between science and society and feeds the debates that are currently taking place on the epistemological, ethical, political and economic dimensions of scientific research as well as on the space that should be given to participatory research. Finally, the article questions the support methods necessary for the perpetuation and development of these types of territorial interfaces, which are still very precarious today.

MOTS-CLÉS. Sciences-Société, Incubation, Intermédiation, Co-construction, Co-recherche, Recherche participative, Tiers-secteur, Croisement des savoirs, Tiers-lieu, Recherche à base communautaire.

KEYWORDS. Science-Society, Incubation, Intermediation, Co-construction, Co-research, Participatory research, Third-sector, Crossover of knowledge, Living Lab, Community-based research.

1. Introduction

Initiées aux Pays-Bas dès les années 1970 dans la continuité du mouvement du printemps 1968 [ZAL 87], les « Science Shops », traduit en français en Boutique des Sciences (BdS), avaient initialement pour objectif de mieux diffuser la connaissance au sein du reste de la société [LEC 06]. Essaimant en France à la suite de l'élection de François Mitterrand en 1981 [STE 89], le mouvement est cependant rapidement confronté à l'émergence d'une politique de culture scientifique exclusivement centrée sur le développement de Centres de Culture Scientifique, Technique et Industrielle (CCSTI¹), bientôt éclipsé par la libéralisation accélérée du monde de la recherche. Les BdS françaises périclitent ainsi dès la fin des années 1980, victimes également de difficultés structurelles : manque de moyens, déficit de communication, difficulté à capter les « demandes sociales », etc. liées aux contextes locaux [JOU 11], [VAL 97].

Mises en sommeil, en France, pendant une quinzaine d'années, les BdS prennent un nouvel essor à partir des années 2000 et surtout 2010. Mais cette réémergence se fait au sein d'un monde social qui a changé depuis les années 1970 et qui questionne le contrat social entre l'enseignement supérieur, la recherche (ESR) et le reste de la société. Ce monde social, qui administre les connaissances que les scientifiques produisent pour nourrir son action, s'interroge également sur la manière dont ces connaissances sont produites. Cette « société de la connaissance » [BRE 05] en appelle à une science plus « ouverte », invitant *a minima* les acteurs de la recherche à diffuser plus largement leurs productions et au-delà à repenser les conditions et les approches de recherches co-construites à l'interface entre mondes académique et non-académique, afin notamment de travailler, ensemble, à l'instauration d'une société plus juste et plus durable.

C'est ici que se situe le renouveau des BdS, travaillant aujourd'hui à faire se rejoindre les besoins exprimés par une partie – encore marginale mais significative – du monde de l'ESR et par un nombre croissant d'organisations de la société civile (OSC), en proposant un cadre à même d'accompagner chercheurs, étudiants et organisations dans l'élaboration participative d'un projet considéré comme commun [DEB 15]. Le travail de la BdS consiste alors à assister la co-construction de la question de recherche voire du projet dans son intégralité (de l'élaboration de la problématique à la formalisation des résultats en fonction des publics-cibles), en veillant à ce que chaque partie trouve sa place et en contenant les risques d'instrumentalisation. Ce faisant, la BdS joue un rôle de « tiers-veilleur »² ou d'« intermédiaireur »³, notions en construction qui regroupent un ensemble de modalités d'accompagnement visant à renforcer la dimension participative et la double exigence scientifique et sociale des projets. L'objectif est de permettre le croisement des attentes, des représentations et des savoirs entre acteurs de natures différentes afin d'instaurer un rapport équitable entre supposés sachants et non-sachants, chacun apportant sa contribution et son expertise [COQ 20].

¹ CCSTI / Centre de Culture Scientifique, technique et Industrielle.

² Notion développée dans le cadre du programme REPERE du ministère de l'Écologie par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Analyse transversale de l'atelier auprès des tiers-veilleurs : quelles recommandations issues de l'observation des projets REPERE ? Note de capitalisation, MESR, 2014) et reprise par l'association Sciences Citoyennes. <http://www.programme-repere.fr>

³ Notion notamment développée dans le cadre du groupe de travail « Intermédiation » d'ALLISS. <http://www.alliss.org/>

Aujourd'hui, il existe en France trois initiatives s'inscrivant chacune à leur manière dans ce renouveau des BdS : celles de Lille⁴, Lyon⁵ et Montpellier⁶ [BOC 13] [SAV 17] [LEF 19]. De nombreux autres projets sont en devenir en France et dans le monde francophone [MIL 19]. Si tous s'accordent pour privilégier une logique davantage co-constructionniste que diffusionniste, leurs modes d'action empruntent à divers courants de réflexion ou modèles méthodologiques et font l'objet d'un travail d'adaptation aux réalités de chacun de leurs sites. L'échange de pratiques et le travail de capitalisation croisée sont organisés à travers un réseau francophone des BdS créé en 2015, regroupant plus de vingt structures sur trois continents⁷, permettant à chaque membre de connaître et d'expérimenter d'autres modèles de collaborations. Au-delà de cette « communauté BdS », ces initiatives sont connectées à d'autres réseaux, tel celui proposé en France par ALLISS et au niveau international avec *Living Knowledge*⁸, grâce auxquels elles peuvent mettre à l'épreuve leurs pratiques et conceptions au sein d'un espace d'expériences élargi.

Cet article est le fruit d'une collaboration entre trois acteurs de ce réseau francophone des Boutiques des Sciences (BdS) : Boutiques des Sciences de Lyon, Trait d'union (Montpellier) d'une part, toutes deux engagées dans un chantier commun autour de l'évaluation⁹ et l'association Sciences Citoyennes d'autre part qui assure l'animation du réseau francophone. Il traduit de ce fait une diversité de points de vue que nous avons essayé de mettre en cohérence. Notre posture collective est celle d'une réflexivité embarquée, celle de chercheurs, chercheuses et chargés de projet à la fois parties prenantes de ces dispositifs et qui produisent une connaissance critique sur leurs apports et leurs limites. À Lyon, ce travail s'est appuyé sur une étude d'impact menée par la post-doctorante Hélène Chauveau en 2020, en lien avec Florence Belaën et Armelle Bozok, ainsi que l'équipe de la Direction Culture, Sciences et Société (DCSS) et les partenaires de la BdS (chercheurs et associations). Cette étude s'est appuyée sur une méthodologie participative, qualitative et quantitative¹⁰ et a permis de questionner des problématiques transversales aux trois catégories d'acteurs impliqués, concernant plus largement la recherche participative, en encourageant les retours réflexifs sur la dimension transformatrice ou non de ce dispositif. À Montpellier, la démarche d'évaluation est en cours, aussi les retours d'expérience sont-ils essentiellement ceux des personnes impliquées dans la gouvernance du dispositif.

Quels enseignements pouvons-nous tirer de la diversité d'expériences afin de mieux caractériser les apports et les limites actuels des BdS, notamment quant à leurs modes de structuration et la pluralité de leurs effets sur le monde de l'ESR et le reste de la société ? Cet article propose quelques éléments de réponse, organisés en trois grandes parties : nous avons décrit et analysé les expériences lyonnaise et montpelliéraine en termes d'objectifs (partie 1) et de structuration (partie 2), avant d'élargir sur leurs impacts et sur les perspectives qu'elles ouvrent face aux mutations de l'ESR et du monde social (partie 3).

2. Deux généalogies pour une même exigence paritaire

2.1. La Boutique des Sciences de l'Université de Lyon

La volonté politique de création d'une BdS à Lyon émerge dès 2008 au sein du CCSTI intégré à l'Université de Lyon. Il s'agissait de permettre à ce dernier, par le biais de projets internationaux et la création d'une BdS, de mobiliser les chercheurs sur des projets différents des événements

⁴ <https://rechercheparticipative.univ-lille.fr/>

⁵ <http://boutiquedessciences.universite-lyon.fr>

⁶ <https://www.mshsud.org/traitdunion>

⁷ Afrique (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal, Togo, Tunisie), Amériques (Canada, Haïti) et Europe (Belgique, France, Espagne, Italie et Pays-Bas)

⁸ <https://www.livingknowledge.org>

⁹ La Boutique des sciences de Lille ne s'est pas associée au présent article car sa création est plus récente. Elle n'avait pas encore de données disponibles sur les retombées des actions menées au moment de la rédaction. Pour en savoir plus sur la BdS de Lille voir [SAV 17] [LEF 19].

¹⁰ Résultats et méthodologie disponibles ici : <https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/impacts-les-impacts-de-la-boutique-des-sciences-resultats-de-l-etude-202535.kjsp?RH=VF-46863395672>

classiques de médiation comme la Fête de la Science. Engagé en 2009, le programme européen PERARES¹¹ a permis pendant quatre ans de prendre connaissance de la variété des organisations possibles pour la mise en place d'un dispositif BdS et d'obtenir les premiers financements pour créer un poste de chargé de projets. C'est ainsi qu'est née la BdS de Lyon en 2013, avec l'obtention de deux appels à projets (AAP) de la Région « Université citoyenne et solidaire » et un premier projet pilote porté par les « Jardins Ouvriers de Villeurbanne ». Depuis, le CCSTI est devenu la Direction Culture Sciences et Société (DCSS) de la Communauté d'Universités et d'Établissements (ComUE) de Lyon et Saint-Étienne, avec trois pôles d'activité : le pôle sur l'éthique scientifique animé par un comité de formation en ligne, le pôle culture scientifique avec « Pop'Sciences » (un portail et un agenda de la culture scientifique, un magazine et une animation de réseau sur le territoire) et le dispositif BdS. Ces trois pôles travaillent en lien les uns avec les autres, partageant en partie les mêmes espaces et équipes, faisant circuler les informations, idées et contacts, ce qui permet des apports à la BdS – dont les instances ont intégré des représentants des deux autres pôles – en termes d'accompagnement éthique et de médiation scientifique traditionnelle. Cet aspect est une singularité dans le paysage francophone des BdS, l'expérience en médiation permettant notamment à la BdS de Lyon de mieux communiquer autour de son action lors des temps forts de la culture scientifique et de proposer des formations axées sur la restitution des travaux des étudiants et leur transmission au grand public ainsi qu'aux organisations partenaires.

Aujourd'hui, la BdS de Lyon recueille annuellement une trentaine de demandes – formulées par des OSC (associations, entreprises de l'ESS, collectivités territoriales, collectifs citoyens) de l'Ain, de la Loire ou du Rhône – et accompagne annuellement une dizaine de projets de stages ou projets tutorés avec l'ambition de croiser les savoirs pour trouver des solutions originales à des questions de société peu traitées par la recherche traditionnelle. La BdS fonctionne avec deux chargées de projets, un conseil scientifique et un conseil d'orientation. Les projets accompagnés mobilisent principalement des étudiants de Master (et leurs tuteurs enseignants et chercheurs) : les questions sont traitées via des projets tutorés ou des stages individuels de Master 2. Néanmoins, la complexité des problématiques rencontrées a mené la BdS à proposer ponctuellement d'autres types d'accompagnement comme la réalisation de hackathons¹² ou la participation à des groupements de recherche au long cours de type GDR CNRS PARCS¹³ notamment.

Au bout de huit ans d'existence, ce sont ainsi quatre-vingt OSC qui ont bénéficié d'un accompagnement universitaire à travers la BdS, avec plus de 190 étudiants et une centaine de chercheurs impliqués. L'adaptation fine à chaque demande sociale conduit par ailleurs à une grande diversité de thématiques traitées et de disciplines mobilisées. Sur la base de son premier bilan, la BdS de l'Université de Lyon a choisi en 2019 de conduire une étude précise de ses différents impacts pour ses trois parties prenantes (étudiants, monde de la recherche et société civile) ; ce sont en partie les matériaux collectés dans ce cadre qui ont servi à l'élaboration de cet article.

2.2. *Trait d'union (MSH SUD)*

La création de Trait d'Union (TdU) à Montpellier est le fruit d'attentes et d'expertises conjuguées d'acteurs académiques et associatifs. En 2017, un collectif de recherche porté par une association montpelliéraine (BEDE¹⁴) qui explorait les modalités de collaborations entre la recherche et les OSC dans le cadre d'un projet de recherche participatif en agroécologie (Les Laboratoires Hors Murs¹⁵, 2013-2015) a initié avec Sciences Citoyennes une réflexion autour d'un projet de BdS. Constatant un manque structurel d'espaces de collaboration affranchis des temporalités du financement sur

¹¹ <https://www.livingknowledge.org/projects/perares/>

¹² Hackathon : événement réunissant des étudiants de différentes formations autour d'une problématique à résoudre dans un temps court et intensif.

¹³ <https://www.gdrparcs.cnrs.fr/>

¹⁴ BEDE : Biodiversité, Echanges et Diffusion d'Expériences. Association aujourd'hui dissoute.

¹⁵ Projet porté par les associations BEDE, Sciences Citoyennes et deux Unités Mixtes de Recherche de Montpellier (CEFE et INNOVATION).

projet, il a sollicité l'appui de la Maison des Sciences de l'Homme SUD – pour « Sciences et société Unies pour un autre Développement » – (MSH SUD¹⁶). Cette dernière se voyait au même moment confier par ses tutelles le mandat d'animer la politique de site en Occitanie de l'Est autour de deux axes essentiels : penser et accompagner le développement d'une forme d'« interdisciplinarité élargie » [JOL 05] entre sciences humaines et sociales d'une part et sciences du vivant, de la matière et de l'ingénieur d'autre part, et proposer un lieu-interface entre acteurs académiques et non-académiques développant une approche davantage partenariale que diffusionniste du monde social¹⁷. Ce positionnement a conduit la MSH SUD à co-organiser avec le réseau ALLISS, à Montpellier en juillet 2017, les premières Assises nationales Sciences-Sociétés¹⁸. Cet évènement a facilité l'identification de la MSH comme un lieu « tiers », favorable à l'installation d'un dispositif territorial de type BdS et le recrutement d'une chargée de projet fin 2017.

Le choix de la MSH SUD comme structure porteuse garantissait également un accès privilégié à l'ensemble des universités et organismes de recherche de la région, en facilitant les coopérations inter-institutionnelles et interdisciplinaires. En intégrant la MSH SUD, la BdS trouvait un écosystème favorable, les MSH constituant des lieux d'expérimentation privilégiés des fonctions d'« intermédiation »¹⁹ nécessaires à l'incubation de projets de recherche interdisciplinaires et/ou participatifs [MAR 21]. Plus globalement, le projet scientifique de la MSH SUD offrait enfin un cadre favorable aux démarches exploratoires à caractère socio-environnemental.

Le dispositif TdU est ainsi né formellement courant 2018, à l'issue d'une phase de consultation d'acteurs associatifs, de chercheurs, d'étudiants et d'institutions publiques, afin d'adapter le projet au plus près des réalités régionales. Ce processus a conduit TdU à développer un modèle « mixte » de BdS, conciliant les idéaux-types « Recherche » (centrés sur la co-production de connaissances) et « Expertise » (davantage mue par une logique de service à la communauté) [MIL 19], dans une démarche globale de co-création de cadres coopératifs s'inscrivant dans la mouvance des « tiers-lieux »²⁰ et autres incubateurs de projet. Autrement dit, grâce à l'appui d'une chargée de projet et, depuis 2021, d'un réseau de médiateurs partenaires issus du milieu académique ou du « tiers secteur de la recherche » (TSR)²¹ réunis au sein d'un Comité de Suivi des Projets (CSP), TdU accompagne aujourd'hui une large typologie de projets, qui s'adaptent aux réalités des demandes sociales. Enfin, comme à Lyon, les champs thématiques des projets sont variés : environnement, action sociale, agroécologie et alimentation durable, patrimoine, santé.

En trois ans, TdU a ainsi accompagné onze travaux de recherche étudiants (dont six stages de master 2 et des mémoires de master 1), le montage de trois projets de recherche multi-bailleurs ou sur AAP (de 1 à 5 ans et de 50 K€ à 1 M€), un atelier de médiation scientifique et un projet tutoré d'étudiants à l'occasion d'un hackathon. Aujourd'hui, treize nouveaux projets sont en cours d'incubation. Mais l'incubation ne parvient pas toujours à l'éclosion puisque neuf projets sur treize n'ont pas abouti. Au total, cinquante sept OSC ont été jusqu'à présent accompagnées par TdU, avec vingt étudiants et une soixantaine de chercheurs impliqués. Mais TdU n'accueille pas seulement les

¹⁶ <https://www.mshsud.org/>

¹⁷ Gestionnaires d'espaces naturels, collectivités territoriales, agences étatiques, collectifs professionnels et associations de toutes sortes.

¹⁸ Assises nationales co-portées par ALLISS et la MSH SUD, organisées avec de nombreux partenaires locaux et nationaux.

<https://www.mshsud.org/traitunion/nos-projets/13-la-maison/valorisations/69-assises-sciences-societes>

¹⁹ La notion d'intermédiation recouvre un travail de compréhension, de mise en relation, de médiation et d'animation, de manière à accompagner les circulations et hybridations de connaissances entre les disciplines et catégories de savoirs mobilisées. Voir *Construire la recherche avec la société civile : les enjeux de la démarche d'intermédiation*, Cahiers de l'action, n° 55, 2020/1, en ligne, URL :

<https://injep.fr/publication/construire-la-recherche-avec-la-societe-civile-les-enjeux-de-la-demarche-dintermediation/>.

²⁰ Pour une perspective critique de la notion de « tiers-lieu », voir notamment le numéro 2019/1 (N° 38) de la revue *Sociologies pratiques* intitulé *Tiers lieux : une émancipation en actes ?*

²¹ Le « Tiers secteur de la recherche » développe des « activités de recherche, d'innovation et de production de savoirs et de connaissances » non pas nécessairement hors-champ académique – nombre d'entre eux sont en effet « associés » à des laboratoires de recherche académiques, et se soumettent du reste au jeu académique de l'évaluation par les « pairs » –, mais hors-statut académique, car relevant pour l'essentiel « du secteur non marchand (associations, syndicats, collectivités territoriales, etc.), du secteur marchand à but non lucratif (économie sociale et solidaire, groupements professionnels, etc.) et des organisations à but lucratif de petite taille (auto-entrepreneurs, groupements agricoles ou artisanaux, etc.) ». <https://www.tiers-secteur-recherche.org/>.

demandes issues des seules OSC : l'une de ses originalités est en effet d'accueillir également celles de chercheurs et autres acteurs académiques, dans la mesure où la co-construction du projet et le travail de mise en lien avec des partenaires de terrain garantissent des retombées équitables pour tous les acteurs du projet.

2.3. Des gouvernances soucieuses de la diversité des parties prenantes

Si la terminologie diffère, les modèles de gouvernance de la BdS Lyon et de TdU Montpellier présentent de fortes similitudes. À Lyon, la BdS constitue l'un des trois pôles de la DCSS de la ComUE, au sein de laquelle une équipe dédiée est en charge de l'animation de l'accompagnement des projets. TdU est hébergé depuis sa création à la MSH SUD de Montpellier. Il n'y constitue pas un service mais une plateforme mutualisée. Ce positionnement institutionnel permet une gouvernance autonome, concertée avec la MSH qui est représentée dans son comité de pilotage (CoPil). Ce modèle de gouvernance a d'emblée été conçu de manière à ce que les orientations stratégiques et les missions de TdU répondent bien aux attentes et aux besoins des principaux acteurs : OSC, chercheurs et étudiants.

À Lyon comme à Montpellier, les trois catégories d'acteurs susmentionnées sont représentées dans les différentes instances de gouvernance. À Lyon, ce principe de coprésence est opératoire au sein du Comité d'Orientation (CO), regroupant, dans un rôle de conseil stratégique et d'évaluation, des représentants issus du monde académique, des collectivités territoriales, des têtes de réseaux associatives et des collaborateurs internationaux de l'Université de Lyon. En outre, le dispositif s'appuie, depuis ses débuts, sur un Comité Scientifique (CS) composé d'une vingtaine d'enseignants-chercheurs issus des différents établissements de la ComUE, apportant leur expertise notamment au moment de la sélection et de la problématisation des projets. Ce Comité accueille également depuis 2018 des membres d'associations et des étudiants ex-bénéficiaires du dispositif, dans la volonté de tendre vers une meilleure intégration et représentativité des parties prenantes. Il se réunit à plusieurs moments de l'année pour accompagner l'incubation, la sélection et le déroulé des projets²².

Une étape clé dans la réflexion du modèle de gouvernance de TdU fut l'atelier-scénario organisé en 2018. Cet atelier a permis d'aboutir à une proposition de modèle de gouvernance structuré en trois instances : 1) un CoPil en charge des questions opérationnelles, composé de manière paritaire, outre d'un représentant de la MSH et d'une chargée de mission mise à disposition par la MSH, de chercheurs, d'étudiants et de représentants d'OSC ; 2) un Comité de Suivi des Projets (CSP) composé de médiateurs expérimentés (concertation et/ou recherche participative) issus de divers horizons (chercheurs, étudiants ou facilitateurs issus du TSR), chargés de l'accompagnement des demandes traitées par la BdS ; 3) un Comité d'Orientation Stratégique (COS) composé des institutions mettant à disposition de la BdS des moyens humains et/ou financier. A noter que le rôle de conseil stratégique de cette dernière instance, non encore opérationnelle (création prévue en 2022-2023), est assuré de manière transitoire par le CoPil.

3. Traduction, intermédiation et incubation, ou comment les BdS racontent le continent invisible de la recherche (participative) sur projet

3.1. De l'émergence de la demande sociale à sa traduction en question de recherche

Pour faire émerger les « demandes sociales de recherche », TdU et la BdS de Lyon fonctionnent avec leurs propres modes opératoires. À Lyon, les projets accompagnés, souvent sur plus d'un an, par l'équipe de chargés de projets, partent d'interrogations formulées par les organisations citoyennes du territoire. La BdS accède à ces demandes sociales de recherche par son réseau de

²² Pour en savoir plus : « La boutique des sciences de l'Université de Lyon. De 2010 à 2016 : Genèse, fonctionnement et perspectives ». https://boutiquedessciences.universite-lyon.fr/medias/fichier/boutique-sciences-publi_1598882948564-pdf

partenaires (têtes de réseau associatifs, structures institutionnelles, anciens bénéficiaires de la BdS) ainsi que par sa participation à des événements de type forums des associations, animations de quartier, ou encore par le biais de contacts spontanés tout au long de l'année. Une fois les OSC intéressées identifiées, des ateliers d'émergence de la demande ainsi que des rendez-vous individuels sont proposés en amont de l'appel à projets (AAP) diffusé chaque printemps, afin d'aider les organisations citoyennes à formuler, recadrer et cibler leur demande. Cette phase de familiarisation mutuelle est importante notamment pour que les acteurs associatifs saisissent ce que sont une démarche et une question de recherche. Les chargés de projets, venant de la médiation scientifique ou de la recherche, amènent les acteurs à travailler en petits groupes, en sollicitant parfois des chercheurs pour affiner les questions, identifier ensemble les concepts et approches qui font sens, et *in fine* problématiser la question du point de vue de la recherche et de l'action. Ce travail liminaire peut déjà permettre, par exemple, de révéler la dimension sociale d'un blocage local, ou encore de détecter une question pouvant apparaître comme un nouveau front de recherche pour certaines disciplines scientifiques.

À Montpellier, sur la base des enseignements acquis à l'issue d'une phase pilote, TdU s'est structuré autour de trois axes de travail, dont le premier consacré à l'« émergence des sujets ». Ce faisant, TdU a développé une stratégie pour repérer les demandes sociales en région Occitanie, en allant à la rencontre de ses acteurs : des stages sont proposés chaque année par TdU à des étudiants de niveau Licence 3 ou Master 1 de différents cursus, dans le cadre de leurs formations ou de manière autonome. Ces étudiants dits « ambassadeurs » ont alors pour mission de contacter des OSC pour identifier avec elles, par entretiens structurés, des questions qui pourraient être traitées avec la communauté académique. Dans le même mouvement, les étudiants documentent les actions de ces OSC et valorisent les données ainsi recueillies dans un « observatoire des initiatives régionales » en ligne²³. Ce faisant, TdU renforce son ancrage territorial et universitaire, en contribuant, tout à la fois, à la capitalisation des savoirs de terrain documentés par les étudiants, à la mémoire de l'action sociale et environnementale, ainsi qu'à la diversification des parcours de formation et modalités d'investigation et d'apprentissage des étudiants. Cet axe occasionne cependant un important travail de suivi des étudiants et de coordination avec les formations qu'il est difficile de systématiser en l'état des ressources humaines affectées au dispositif.

Malgré des différences de fonctionnement entre Lyon et Montpellier, on constate ainsi que ces deux interfaces territoriales partagent un même rôle d'intermédiation, essentiel pour appuyer les dynamiques de socialisation et de traduction croisée, préludes à la co-construction de projets mettant en relation des OSC et des chercheurs pour répondre à une question faisant sens – même différemment – pour ces deux catégories d'acteurs. L'essentiel de ce travail se situe en amont des projets, au moment des « pré-projets » (Lyon) ou de la constitution des « groupes-projets » (Montpellier).

3.2. Incubez, il en sortira toujours quelque chose...

À Lyon, une fois la phase d'émergence achevée, les « pré-projets » sont transmis au Comité Scientifique (CS) de la BdS, qui vérifie la répartition des sujets retenus en termes de territoires, de thématiques et de champs d'expertise. Puis les questions sont sélectionnées selon différents critères (pertinence, originalité, dimension recherche) et les discussions conduisent à de nouvelles propositions de reformulation et autres indications bibliographiques ou conceptuelles. La phase de reformulation n'acquiert son caractère « définitif » qu'avec les rencontres organisées dans un cadre collaboratif par le chargé de projets, entre l'association, l'étudiant et le chercheur encadrant. Toutes ces étapes « en amont », d'accès, de captation, de traduction et d'incubation impliquent un travail sur mesure, de longue haleine, qui nécessite la présence de médiateurs spécialisés et dédiés à ces

²³ L'Observatoire des initiatives est un outil libre développé par l'association Resolis. Il est alimenté par plusieurs organisations partenaires selon la même méthode, en France et à l'international : www.resolis.org

avant-projets, rôle tenu actuellement par deux chargées de projets. Après cette phase, les projets mis en œuvre avec des échanges réguliers entre parties prenantes et des étudiants qui sont alors formés pendant leur stage (initiation à la recherche participative, questionnement de la posture et de ses enjeux puis formation à la médiation et à la restitution de travaux).

À Montpellier, l'axe 2 « Incubation de projet » constitue le cœur de mission de TdU. Chaque demande sociale retenue fait l'objet d'un processus de co-construction de projets collaboratifs pouvant déboucher vers une diversité de mises en œuvre : projets (pluri)annuels, réponses à des AAP, stages de Master 1 ou 2, projets tutorés, organisation de séminaires, etc. Un « groupe-projet » est constitué autour d'un premier noyau composé des porteurs de la demande sociale et du médiateur du CSP de TdU. Ce dernier est chargé d'appuyer les porteurs par un travail de « traduction »²⁴, permettant de préciser la question du point de vue de la recherche et de l'action. Puis le médiateur identifie avec les porteurs les acteurs à associer (un ou plusieurs chercheurs et étudiants, d'autres acteurs de terrain en fonction des besoins), avant de les mettre en relation et d'accompagner le « groupe-projet » ainsi élargi dans la phase de co-construction d'une problématique partagée et d'un consortium équitable, pouvant aboutir à des formes de contractualisation.

Ce travail est comparable à celui des chargés de projets de la BdS de Lyon à ceci près que les médiateurs de TdU ne sont pas directement rémunérés pour ces fonctions (cas des chercheurs faisant valoir leur implication dans TdU au titre de leurs missions de formation et de diffusion de la science) ou sont liés au CSP de TdU par une convention de prestation (acteurs du TSR). Au-delà de ce cadre général, la fonction de « médiateur TdU » recouvre une palette de rôles variables (en fonction de la nature, des enjeux des projets et de leur évolution dans le temps), que la période d'émergence et de caractérisation de la demande sociale permet le plus souvent de pré-identifier. Il peut s'agir de coordonner un projet, le médiateur structurant, planifiant et animant le processus, afin de garantir la participation de tous et l'équité dans le projet. À l'inverse, si le collectif est déjà autonome au point de prendre en charge le coût de l'animation du processus, il peut s'agir de missions de facilitation et de conseil, plus proches de celles d'un « tiers-veilleur » [SCI 20] (mise en réseau, conseils, appui à la réflexivité...). TdU propose aussi l'implication d'un « chercheur associé », en plus du médiateur, dont le rôle est de garantir la qualité scientifique du projet et le travail de traduction scientifique des questions posées par un groupe social, fonctions assumées à Lyon par le CS de la BdS.

Ainsi compris, dans le travail d'accompagnement des « groupes-projets TdU », le format et les objectifs du projet qui sera *in fine* mis en œuvre ne sont à aucun moment définis *a priori*. TdU agit de ce fait comme un tiers-lieu d'*incubation*, au sens où toutes les dimensions des projets sont co-construites avec les parties prenantes : objectifs, format, gouvernance, questions de recherche, méthodes, modalités opérationnelles (répartition des activités, calendrier, budget), livrables... Comme à Lyon, TdU n'accompagne pas du reste que des projets participatifs de recherche : c'est le processus de co-construction qui va déterminer si le projet va évoluer vers un projet type « recherche » ou si, à l'inverse, il débouchera sur d'autres types de projets sans enjeu de production de connaissances (type vulgarisation, expertise, concertation territoriale ou services d'étudiants par exemple). Ce faisant, TdU explore des formats de collaboration originaux. Par exemple, les demandes sociales portées par des collectifs multi-acteurs peuvent amener à une incubation de type « plateforme de concertation ». Il s'agit là d'un format intéressant pour créer des dynamiques citoyennes de concertation, en capacité d'impliquer des organisations publiques ou des acteurs politiques comme participants et non uniquement comme commanditaires. En effet, la neutralité d'un tiers-lieu universitaire au regard des mondes militants et son indépendance relative vis-à-vis du pouvoir politique permettent d'atténuer et d'encadrer des jeux d'acteurs qui peuvent, dans d'autres

²⁴ Au sens défini par Michel Callon [CAL 86] de processus de négociation et d'hybridation conduisant *in fine* des acteurs différents à se réunir autour d'une vision commune d'un problème

circonstances, biaiser la participation voire empêcher des dynamiques de concertation sur des sujets d'intérêt général pourtant prioritaires²⁵.

Enfin, une fois le processus d'incubation ayant débouché sur des projets, TdU poursuit son appui à travers l'axe 3 qui propose un accompagnement du consortium par un « tiers-veilleur », autrement dit une personne-ressource ne participant pas directement au projet mais contribuant à l'animer avec une posture de neutralité bienveillante pour l'accompagner dans un travail réflexif sur son contenu, son organisation et ses attendus. Notons cependant que, bien que les trois axes de TdU reprennent les trois étapes du cycle de vie d'un projet participatif, ils ne constituent pas des passages obligés, les projets pouvant intégrer le processus à n'importe quel stade de maturité, après évaluation de la demande par le CoPil. Ainsi par exemple, certains projets non-incubés à TdU (du type projets CO3²⁶), peuvent bénéficier de l'accompagnement de TdU au titre de son axe 3.

Ainsi compris, l'incubation des projets qui s'organise, à Montpellier comme à Lyon, en un processus itératif de traduction, reformulation et restructuration, est tourné vers l'objectif, à la fois, de répondre à la demande initiale et d'intégrer de façon progressive et équitable les enjeux propres à chaque partie prenante (rigueur scientifique, pertinence pédagogique, contraintes de calendrier, etc.), en veillant à éviter toute forme d'instrumentalisation au profit d'un intérêt particulier.

3.3. Les BdS : des structures (précaires) adaptées au mode projet

Situant pour l'essentiel leur action d'incubation en amont des AAP, les BdS constituent des outils intéressants dans la perspective contemporaine de fonctionnement sur projets [GIB 94]. En accompagnant les projets dès leur phase d'amorçage, particulièrement essentielle étant donné l'hétérogénéité des compétences, logiques et visions à l'œuvre dans les projets participatifs, les BdS permettent de corriger certains écueils de ce mode de financement caractérisé par une temporalité courte, un soutien ne couvrant que les phases de réalisation et non celles en amont, de sa co-conception et en aval de sa "valorisation", qui est le lot commun de la recherche et des OSC.

Mais si le processus d'incubation fourni par les BdS permet en principe de construire des problématiques solides et hybridées, servies par des consortiums diversifiés et équitables, sa temporalité et ses modalités sont en revanche difficilement compatibles avec la généralisation du mode projet et la structuration actuelle des univers académiques et non-académiques. Pour les chercheurs notamment, se pose la question de l'évaluation et de la valorisation de ce qu'ils (co)produisent dans ce type d'entreprise. Les projets collaboratifs représentent en effet souvent une simple parenthèse, parfois coûteuse, dans leurs trajectoires professionnelles, tant il demeure difficile de valoriser la temporalité spécifique et la dimension hybride de ces travaux dans leurs espaces de publication et leurs carrières. Les projets participatifs répondent au-delà à une logique difficilement compatible avec les évolutions constatées du métier de chercheur, engageant ces derniers dans une course effrénée à « l'excellence », aux projets, aux financements, à la publication, à l'innovation sans oublier les charges pédagogiques et administratives. Rythme également difficilement soutenable pour les OSC, contraintes depuis plus longtemps encore par la logique de financement sur projet, et pour lesquelles il est par conséquent souvent structurellement impossible d'inscrire une collaboration avec la recherche impliquant un temps nécessairement long, propre à la co-construction.

Ces éléments mettent aussi en difficulté les BdS elles-mêmes, dans la mesure où la gouvernance de ces dernières suppose l'implication régulière et paritaire de représentants de l'ESR et des OSC,

²⁵ Ce type de projet s'est présenté à Montpellier sur les problématiques de réduction de la mortalité aviaire dans les parcs éoliens, d'agroécologie paysanne et d'accueil des migrants. Elles ont en commun la particularité d'impliquer à la fois des réseaux dits militants et des organisations publiques (services, agences de l'État, collectivités, pour formuler des réglementations, des politiques publiques ou améliorer le fonctionnement des services).

²⁶ Appel à projets de recherche participative « CO3. Co-construction des connaissances » impulsé par Sciences Citoyennes et soutenu par l'ADEME, la Fondation Charles Léopold Mayer, la Fondation Daniel et Nina Carasso, la Fondation de France, et Agropolis Fondation.

dont les cadres d'emploi ne prévoient guère ce type d'engagement. Par ailleurs, l'accompagnement par des « tiers-veilleurs » de partenaires peu habitués à collaborer dans des projets de recherche n'est encore que l'émanation d'initiatives clairsemées (comme le programme de financement CO3).

Plus encore, alors même qu'elle contribue à conditionner les succès des projets participatifs accompagnés, la fonction d'incubation des BdS se situe pour l'essentiel en amont des AAP, et demeure de ce fait bien souvent invisible et rarement financée. Pour autant, les projets qu'accompagnent les BdS peuvent être précurseurs d'une dynamique de partenariat de recherche participative productive – tant du point de vue de la recherche que de sa « valorisation » – et sur le temps long, notamment à travers des travaux de type thèse, post-doctorat ou projets de type ANR. La BdS de Lille avait d'ailleurs envisagé de servir d'incubateur de projets (post-)doctoraux dans le but qu'ils soient ensuite soumis à l'appel à projets Chercheurs-Citoyens²⁷, programme mis en place par le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais qui finançait des recherches co-encadrées par des laboratoires publics et des organisations de la société civile. Mais cet appel à projets n'a pas survécu au changement de majorité de l'exécutif régional survenu en 2015, un signe encore de la fragilité des dispositifs participatifs malgré leurs indéniables apports.

La précarité « structurelle » des BdS ainsi comprise constitue un facteur limitant pour le développement de ce type de dispositif et son déploiement dans d'autres territoires, comme le démontre le faible nombre actuel de BdS en France et les difficultés que rencontrent celles qui fonctionnent. Ces dispositifs, qui rendent de réels services aux acteurs de l'ESR – du point de vue de la troisième mission comme de ceux de la recherche et de l'enseignement –, ont notamment besoin d'être mieux intégrés dans les grilles de services et d'évaluation de la recherche, afin de pouvoir bénéficier de financements structurels (dotation et personnels) et de mieux faire valoir les compétences transversales à l'œuvre dans les processus participatifs accompagnés. Qu'il s'agisse d'autoriser le détachement de personnels des universités et des organismes de recherche, ou de mettre à disposition des ressources pour assurer à la fois la mise en œuvre des projets incubés par les BdS et l'accompagnement qu'elles offrent, le coût resterait marginal comparé aux enjeux que portent ces structures.

4. Les BdS : apports... et apories

4.1. À l'interface entre un monde social de mieux en mieux formé et intéressé à la recherche

La place des sciences dans la cité et dans les décisions politiques est aujourd'hui de plus en plus manifeste, comme le démontrent la gestion actuelle des crises engendrées par la pandémie de Covid-19 et sa mise en débat. Plus globalement, face au renouveau des discours populistes recourant aux *fake news* et théories « complotistes », nombreux sont les acteurs à insister sur la nécessité, pour nos démocraties, de rapprocher recherche et société. Des initiatives telles que la Convention Citoyenne pour le Climat – avec toutes ses limites – révèlent que les citoyens sont aujourd'hui en capacité et en volonté d'éclairer autrement les décisions politiques, aux côtés de la recherche, en particulier lorsque les sujets sont complexes et impliquent de véritables choix de société face auxquels la démocratie représentative montre parfois ses limites.

Au-delà, avec la massification de l'enseignement supérieur, les OSC, qui pour partie animent ce monde social, sont sensiblement montées en compétences, observant l'ESR avec un regard, (i) d'autant mieux informé qu'elles recrutent de plus en plus leurs cadres avec un niveau master ou doctorat [KUS 14], et (ii) d'autant plus intéressé que leurs travaux et la légitimité de leurs plaidoyers dépendent de plus en plus étroitement de connaissances scientifiques et autres cadres d'expertise académiques [GAL 09] [MIL 19]. Composant de ce fait un « tiers-secteur de la recherche »

²⁷ <https://www.techniques-ingenieur.fr/actualite/articles/quand-chercheurs-et-citoyens-cooperent-63587/> : ce positionnement en tant qu'incubateur a nourri le projet montpellierain.

[ALL 17] ou « tiers-secteur scientifique »²⁸ - ainsi qu'elles se nomment et s'auto-instituent en sujet politique -, ces OSC ne souhaitent plus aujourd'hui se satisfaire du seul rapport diffusionniste avec le monde de l'ESR, invitant ce dernier à co-construire des cadres partenariaux moins asymétriques.

C'est dans ce vaste espace public de débat sur les évolutions des relations entre sciences et société, voire sur la démocratie elle-même, que s'inscrit le renouveau des BdS. Aussi s'agit-il ici de nous interroger sur la capacité des BdS de Lyon et Montpellier à répondre aux attentes de leurs publics et partenaires non-académiques.

Du point de vue des OSC ayant sollicité la BdS de Lyon depuis 2013, l'étude d'impact a d'abord permis d'affirmer la pertinence globale du dispositif : le travail réalisé correspond à une attente sociale actuelle forte et répond à des demandes qui y trouvent, au moins en partie, des « réponses » ou des occasions de se questionner, qui sont par ailleurs rares selon les premiers concernés. Plus globalement, l'étude révèle la capacité de la BdS à reconfigurer les liens entre savoirs et, au-delà, le rapport des OSC avec l'ESR, en permettant une réelle mise en lien et une opérationnalisation des démarches de croisement des savoirs. Ici, ce qui prime pour les OSC interrogées, c'est d'abord la possibilité offerte par la BdS de bénéficier d'une expertise académique sur un temps relativement long, permettant d'obtenir une « réponse » à une question de recherche initiale ou co-construite et de questionner son action et ses pratiques à travers le prisme académique, pour les faire évoluer. Des regrets sont en revanche parfois formulés sur la faible fréquence des temps de rencontre avec les chercheurs – le quotidien de l'interface recherche-OSC étant bien souvent assuré par un étudiant – ainsi que sur la durée des projets collaboratifs engagés, que certains acteurs souhaiteraient pouvoir prolonger.

À Montpellier, bien qu'aucune étude globale d'impact n'ait été conduite à ce jour (chantier prévu pour 2022)²⁹, les premiers retours tendent à suggérer que l'espace relativement unique de valorisation croisée des connaissances et de réflexion critique mutualisée, mis en place par TdU, permet également aux acteurs de l'ESR et des OSC de gagner en réflexivité par rapport à leurs pratiques, leurs projets et les situations dans lesquelles ils interviennent. Au-delà, l'étude lyonnaise et les premiers retours montpelliérains montrent que les travaux menés dans le cadre d'une BdS peuvent avoir des impacts indirects sur la vie même des organisations (nouveaux projets, meilleure crédibilité et renforcement de l'action de l'association). Dans certains cas, les connaissances produites ont des impacts très opérationnels, même s'il est difficile de les attribuer aux seuls projets BdS. Les travaux peuvent en effet participer à (ré)orienter le projet stratégique de l'OSC³⁰ ou à éclairer le pilotage de projets spécifiques (avec par exemple la mesure d'impact du Tissu Solidaire lyonnais). Dans d'autres cas, les connaissances acquises permettent de produire des innovations techniques (par exemple l'amélioration des dispositifs d'effarouchement des oiseaux dans les parcs éoliens dans le cas du projet TdU « MAPE »³¹) ou des innovations sociales, pédagogiques ou organisationnelles (comme la proposition d'un plan de restructuration de la filière osier bio française, au sein d'un projet TdU). Certains projets permettent enfin d'analyser des pratiques spécifiques pour être en mesure de les améliorer ou de mieux les mettre en valeur (l'analyse des pratiques des travailleurs sociaux de l'association l'Avitarelle à Montpellier ou celle de l'association FEVE à Lyon).

Les OSC lyonnaises et montpelliéraines témoignent également du bénéfice de ces collaborations pour disposer de nouveaux arguments mobilisables dans leurs différents plaidoyers. Les OSC n'ont évidemment pas attendu les BdS pour se saisir de connaissances scientifiques et les administrer

²⁸ Sciences Citoyennes, L'expertise et la recherche associative et citoyenne en France, esquisse d'un état des lieux, https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2011/02/Expertise_TSS.pdf, 2004.

²⁹ Séquence d'évaluation programmée pour 2021-2022 dont les éléments s'appuient sur des retours de participants et une analyse informelle de 9 projets passés et 12 projets en cours.

³⁰ Par exemple à Montpellier avec le réseau Impact Occitanie sur le développement de l'agroécologie paysanne ou à Lyon avec la réflexion sur la raison d'être de l'Oasis des Babayagas

³¹ Mortalité Aviaire dans les Parcs éoliens en Exploitation

politiquement pour mieux asseoir leurs actions, mais à Lyon, par exemple, des projets associatifs comme la ferme pédagogique de la Croix-Rousse ou la mise en place de pistes cyclables à Saint-Etienne, ont vu leur base sociale et leur portée politique consolidées par les résultats des recherches co-construites au sein de la BdS. Au-delà, par l'instauration d'un rapport plus direct avec la recherche, les BdS permettent de mieux socialiser les connaissances et les méthodes qui ont permis de les produire, leur fonctionnement tendant en retour à limiter les risques d'instrumentalisation de la science à des fins militantes ou politiques. Très vigilantes face à ces risques, les BdS, par leurs modèles d'incubation et de gouvernance inclusives et collectives, travaillent au quotidien à désamorcer les logiques instrumentales, par exemple en intégrant directement les acteurs publics au sein des projets³².

4.2. ... et un monde de l'ESR renouvelant son questionnement sur sa place dans la cité

De mieux en mieux documentée [LAT 99] [CAL 01] [BON 13] [STO 13] [HOU 16], soutenue notamment par l'action fédérative d'Alliss [ALL 17] ou de Sciences Citoyennes [FIO 16], ou à l'échelle internationale du réseau *Living Knowledge*, les recherches participatives intéressent de plus en plus de chercheurs. Attirés par la promesse de nouvelles données ou d'interfaces de recherche augmentées par la participation citoyenne [COU 08], certains voient dans le renforcement des coopérations de recherche entre mondes académique et non-académique la promesse de stimulants croisements de savoirs, de nouvelles formes de démocratisation des connaissances, ou un moyen de mieux comprendre la complexité des défis socio-environnementaux auxquels nos sociétés sont aujourd'hui confrontées, voire d'outiller certaines transitions en cours.

Dans ce cadre général, l'apparition dans le paysage académique régional de dispositifs tels que la BdS de Lyon ou TdU a eu évidemment des effets sur la recherche et l'enseignement supérieur. Ces effets sont cependant complexes et, comme tels, difficilement évaluables en profondeur.

À Lyon, en particulier, l'étude d'impact a révélé qu'il était difficile d'appréhender les effets d'un dispositif encore marginal, impliquant davantage les étudiants et acteurs associatifs que les enseignants-chercheurs. Ces derniers soulignent surtout la pertinence pédagogique des projets accompagnés par la BdS, les stages proposés correspondant globalement aux attendus de formation des Master et aux attentes des étudiants, souhaitant voir leurs formations davantage connectées avec des cadres d'action sur le terrain. Pour une grande partie des acteurs de la recherche qui ont été interrogés, la reconfiguration des liens entre savoirs académiques et non-académiques n'est pas nécessairement l'impact le plus évident de la BdS, dont la dimension « recherche » n'est du reste pas toujours identifiée, ni même admise.

De fait, le principal atout de la BdS de Lyon, tel qu'identifié par les enseignants-chercheurs, est l'hybridité de l'offre de stages qu'elle propose, à cheval entre recherche et expertise. Celle-ci est en effet jugée apte à mettre les étudiants en situation d'expérimenter une posture de recherche et des questionnements épistémologiques et méthodologiques qu'ils n'auraient pas l'occasion d'explorer ailleurs. Cela correspond du reste à l'un des objectifs principaux de la BdS dès son origine : former par l'expérience en situation les étudiants, chercheurs de demain, aux pratiques et enjeux de la recherche participative³³. Pour les étudiants passés par la BdS depuis 2013 et interrogés dans le cadre de l'étude d'impact, cette expérience a ainsi permis d'acquérir des compétences complémentaires à leur formation (médiation, intermédiation, épistémologies alternatives, synthétisation, animation) et de les confronter à la réalité d'une recherche participative. C'est aussi pour eux l'opportunité d'appréhender le fonctionnement du monde associatif de l'intérieur et dans la

³² Ce qui permet par ailleurs de faciliter l'appropriation des résultats et leur traduction dans un cadre de politique publique, par exemple à Montpellier dans le cadre de projets visant à faire évoluer la réglementation environnementale ou nourrir la construction des politiques agricoles et alimentaires régionales.

³³ Les modules d'enseignement consacrés aux enjeux et méthodes des recherches participatives sont encore peu nombreux dans l'enseignement supérieur français. En revanche, les démarches participatives sont souvent abordées dans le cadre de modules de formation épistémologiques ou méthodologiques qui interrogent les postures de recherche ou d'expertise.

durée, avec les aléas et difficultés inhérentes à cette découverte, voire de préparer leur insertion professionnelle, plusieurs étudiants ayant été embauchés par les associations avec lesquelles ils avaient réalisé leur stage. Enfin, les témoignages des étudiants qui ont continué dans la recherche conduisent à envisager des impacts à plus long terme sur les pratiques des jeunes chercheurs, davantage sensibilisés à la pluridisciplinarité, au croisement des savoirs et à la communication des résultats de la recherche, au-delà à la place et aux postures du chercheur au sein de la cité.

À Montpellier, la généalogie de TdU – qui a germé au sein d’une structure de recherche et d’appui à la recherche (la MSH SUD) et a d’emblée été portée par une communauté mixte en émergence orientée « recherche participative » – a produit des effets sensiblement différents. Aujourd’hui, TdU est encore essentiellement identifié comme une structure d’accompagnement de la recherche participative, ses missions de formation étant généralement moins bien repérées par les acteurs, à commencer par les universités, car à l’inverse d’autres BdS, les étudiants ne sont pas systématiquement parties prenantes des projets accompagnés par TdU. Pour autant, TdU permet comme à Lyon, de mettre en situation les étudiants à travers l’expérience d’une démarche de recherche participative mais aussi interdisciplinaire. Les projets TdU permettent aussi aux étudiants de renforcer des compétences transversales essentielles, de rédaction, d’analyse et de synthèse ; de mettre à l’épreuve du terrain certains savoir-faire spécifiques enseignés dans le cadre de leurs formations, tels que l’entretien semi-directif ou les approches compréhensives dans le cadre des stages (niveau M1 ou M2) qu’ils y soient « étudiants ambassadeurs » ou producteurs de savoirs, pour une OSC avec laquelle ils ont construit une problématique. Contribuant au recueil de demandes sociales auprès d’acteurs de terrain, les « étudiants ambassadeurs » participent par ailleurs au comité de pilotage de TdU. Cette immersion professionnelle leur permet de découvrir l’ensemble des savoir-être, connaissances et compétences liées à la coordination d’équipe ou d’action collective, à la gestion de projet, au monde associatif, et à l’intermédiation, autant d’atouts pour devenir à leur tour de bons connaisseurs et praticiens de l’interface sciences-société. De plus, leurs positions leur offrent l’opportunité de créer des liens avec de nombreuses associations dans un large spectre thématique, enrichissant ainsi leur parcours d’orientation et leur réseau professionnel.

Ainsi, qu’ils émanent d’étudiants ou d’enseignants-chercheurs, les retours formulés dans le cadre de l’étude d’impact lyonnaise ou recueillis à Montpellier par TdU montrent que les deux dispositifs sont globalement reconnus comme des espaces adaptés pour expérimenter des projets de recherche participative accompagnés. Le principal bénéfice identifié réside du reste dans cet accompagnement, que les acteurs de l’ESR situent cependant à plusieurs niveaux. Pour certains enseignants-chercheurs de Lyon et de Montpellier, participer à la BdS permet un investissement à moindre coût dans des démarches collaboratives avec des acteurs non-académiques. L’essentiel des fonctions d’animation et de médiation étant déléguées à la BdS, les enseignants-chercheurs peuvent ainsi se consacrer pleinement à l’accompagnement pédagogique des étudiants et à la recherche proprement dite. À l’inverse, d’autres perçoivent les BdS comme un intermédiaire mettant en relation enseignants-chercheurs, étudiants et OSC, voire comme une structure facilitant la prise en charge administrative de certains projets, le risque étant alors peut-être d’invisibiliser la fonction centrale d’intermédiation des BdS.

Au-delà, la plus-value des BdS, de leurs modes d’accompagnement et du type de projets collaboratifs qu’elles rendent possible, est plus globalement estimée dans le décentrement académique et le bousculement épistémologique qu’elles permettent d’opérer. « Ce dispositif permet de faire progresser la connaissance ou les façons de faire, en dehors des radars habituels », témoignait ainsi récemment une enseignante chercheuse encadrant un projet de la BdS de Lyon. En effet, le fait pour une BdS de recueillir des demandes provenant de la société induit une contribution du chercheur très en amont par rapport aux processus de recherche plus formels dont il a l’habitude, impliquant par ailleurs avec les acteurs de la société une réelle confrontation de savoirs, de savoir-faire et de représentations. Au-delà, le parti-pris de la co-construction assumé de TdU et de la BdS de Lyon positionne les chercheurs au rang de partenaires et parties-prenantes. Ils doivent

reconsidérer leurs rôles – souvent coordinateurs – et négocier au sein de cet espace de concertation des modalités de collaboration qui tiennent compte des contraintes et attentes de chacun, hybridant nécessairement leurs questions et protocoles avec ceux de leurs partenaires non-académiques. Posture encore peu répandue au sein de la communauté des chercheurs quelle que soit la discipline, ce type de reconfiguration implique pour le chercheur un changement de positionnement modifiant son rapport au terrain, à ses modes d'objectivation et à sa méthodologie de travail.

Au sein de l'ESR, la recherche et la formation ne sont pas les seuls espaces interpellés par cette approche partenariale des interactions sciences-société. Classiquement sollicités pour cadrer les modalités de partenariat public-public ou privé-public, les services d'appui à la recherche sont également touchés de près par les reconfigurations issues des activités d'une BdS. Dans le cas de projets de recherche participative financés, les chercheurs sollicitent plus souvent les services de valorisation et les services juridiques pour adapter les termes des contrats aux réalités et aux exigences de ces nouveaux partenaires, nécessitant de nouveaux types de supports contractuels tels que des chartes de partage des bénéfices issus de la collaboration ou des contrats stipulant les conditions de propriété intellectuelle [ROB 17]. Au-delà, la logique collaborative appelle à une transformation sensible des métiers de la valorisation, en cela notamment qu'elle contribue à en modifier la démarche et la temporalité, invitant notamment à envisager la valorisation d'un projet très en amont de ce dernier et de manière croisée (entre chercheurs et acteurs)³⁴.

4.3. Les BdS aux avant-postes des mutations de la relation sciences-société

Le renouveau des BdS entre en résonance avec la restructuration contemporaine de l'ESR, en particulier du point de vue de ses territoires et de ses publics. Ces dernières années, l'autonomie des universités s'est en effet vue renforcée et, avec elle, l'établissement de stratégies locales de recherche, d'innovation et de formation (les « politiques de site »). Ce faisant, c'est toute la question de l'ESR comme interface qui s'est vue repensée ; repensée quant à son territoire d'action – du local à l'international –, mais repensée également du point de vue de ses publics. Au-delà des premiers publics scientifiques et étudiants, les acteurs de l'ESR se sont vus confier la mission de valoriser les résultats de la recherche « au service de la société »³⁵. C'est ainsi toute la question de la « responsabilité sociale » des opérateurs de l'ESR qui se trouve posée par ce que l'on appelle la « troisième mission de l'université ». Une troisième mission que les acteurs du « tiers secteur de la recherche » interrogés dans le cadre du Livre blanc d'Alliss³⁶ publié en 2017 souhaiteraient voir élargie à un véritable « partenariat avec la société civile ».

Il convient cependant de prendre en considération combien les interactions que ce partenariat exige peuvent ébranler le monde de l'ESR, questionnant les frontières classiques entre recherche et innovation/expertise/militance, et jusqu'à l'autonomie de la recherche elle-même, suscitant de nombreuses interrogations épistémologiques et éthiques, pour partie encore impensées et qu'il faut traiter avec sérieux en résistant aux sirènes du « méthodologisme », sous peine de nourrir les craintes de dévalorisation de la science et/ou d'instrumentalisation de la recherche.

Ces réflexions invitent à se pencher, épistémologiquement comme politiquement et économiquement, sur les nouvelles formes de contrat à construire entre recherche et société, mais aussi à les explorer de manière concrète et pratique. Ce sont là des missions propres aux dispositifs de type BdS tels que ceux de Lyon et de Montpellier, qui sont en mesure aujourd'hui d'offrir un espace privilégié d'interconnaissance et de ressources pour construire et garantir les conditions de formes équitables et qualitatives de co-construction de recherches, dans le respect des règles de la

³⁴ Ces questions font l'objet en 2021-2022 de travaux spécifiques au sein du groupe de travail « Valorisation » du Réseau national des MSH

³⁵ Article L123-3 du code de l'Éducation modifié par la loi n°2013-660 du 22 juillet 2013 - art. 7. Cette valorisation de la recherche est définie comme reposant « sur le développement de l'innovation, du transfert de technologie [...], de la capacité d'expertise et d'appui aux associations et fondations, reconnues d'utilité publique, et aux politiques publiques menées pour répondre aux défis sociétaux, aux besoins sociaux, économiques et de développement durable »

³⁶ <https://www.science-ensemble.org/ressources/ugpyn-2017-prendre-au-serieux-la-societe-de-la-connaissance-livre-blanc>

déontologie scientifique et dans un esprit d'équité entre partenaires académiques et non-académiques. Ce faisant, à leur échelle territoriale, les BdS contribuent à un renouvellement des stratégies institutionnelles qui soutiennent et financent les cadres thématiques et modes de production des connaissances. À Montpellier, par exemple, la structuration de TdU a permis pour partie de répondre à un intérêt croissant des universités, grandes écoles, organismes, mais aussi bailleurs de la recherche (par exemple Agropolis Fondation), pour la recherche participative, se traduisant en particulier par du temps d'(enseignants-)chercheurs et autres ressources mis à disposition de TdU, et, à l'échelle du site, par l'émergence de projets structurants (de type projets régionaux) mobilisant les compétences de TdU pour développer des cadres de recherche et de transfert davantage co-construits avec les acteurs de terrain.

Plus globalement, les institutions de recherche ne sont pas fermées à ces évolutions, comme en ont témoigné, fin 2020, leurs responsables à l'occasion des Assises du tiers-secteur de la Recherche³⁷, ou au niveau européen au moment de définir les programmes-cadres de recherche et d'innovation. Notons ici l'avancée, certes timide, portée par la nouvelle Loi de Programmation de la Recherche (LPR) qui prévoit qu'« au moins 1 % du budget d'intervention de l'Agence nationale de la recherche est consacré au partage de la culture scientifique » (via des appels à projets dédiés et en finançant un volet recherche participative dans le cadre d'autres projets), mentionnant également, dans son rapport annexé, les BdS comme dispositifs d'interface Sciences-Société méritant d'être développés. Si le reste de la LPR désamorce pour partie cet élan en faisant la part belle à la compétitivité et à la croissance du PIB, il reste à voir si les actions proposées dans ce cadre – à commencer par les AAP « Science avec et pour la société » de l'ANR – permettront effectivement « de rendre possible l'avènement d'une science plus ouverte vers les citoyens pour reconsolider le lien démocratique »³⁸, via une meilleure intégration de la recherche participative dans les lignes de financement de la recherche et une attention toute particulière aux moyens nécessaires pour faciliter effectivement les rapprochements envisagés. En la matière, les BdS offrent une profondeur et une diversité d'expériences à même de nourrir les réflexions et plans d'action qui verront le jour.

Conclusion générale

Caractérisées par une histoire ancienne, les BdS ont su s'adapter à un contexte mouvant, invitées sans cesse à se renouveler en faisant la preuve de leur caractère innovant (par leurs modes de gouvernance et de fonctionnement) et de leur efficacité (en termes d'impacts). Les deux exemples présentés ici le montrent bien, en soulignant l'un et l'autre le caractère flexible et évolutif de leurs instances, de leurs alliances et formes d'ancrage institutionnel, comme autant de stratégies visant à les rendre visibles et à les maintenir dans des paysages incertains.

Salués pour leurs capacités à concilier questions sociétales, agendas de recherche et parcours d'enseignement, ces tiers-lieux de recherche demeurent cependant peu nombreux et mal connus. Plus encore, ils souffrent d'un manque de reconnaissance au-delà du territoire de leur émergence, et ce malgré leur entrée dans la récente loi de programmation de la recherche, malgré également leur succès auprès des associations, des étudiants ou de communautés de chercheurs enclins à transformer leurs pratiques et postures, malgré enfin leurs impacts pédagogiques, scientifiques et politiques que les expériences lyonnaises et montpelliéraines illustrent. Ce déficit de soutien se traduit directement par une fragilité évidente, une incertitude au quotidien, auxquelles il conviendrait de répondre en dégageant des moyens suffisants à même d'asseoir leur pérennité et leur développement en tant que passerelles entre sciences et sociétés.

³⁷ La séquence « Perspectives institutionnelles et politiques » des Assises du tiers secteur de la recherche a vu se succéder le 30 novembre 2020 les interventions d'Antoine Petit, président directeur général du CNRS, de Philippe Manguin, président directeur général de l'Inrae, de Michel Eddi, président directeur général du Cirad, de Valérie Verdier, présidente directrice générale de l'IRD, d'Anne Beauval, Directrice Déléguée d'IMT Atlantique, présidente de la Commission Recherche de la CGE, de Gilles Bloch, président directeur général de l'Inserm, de Nathalie Dompnier, présidente de l'Université Lyon 2 et représentante de la CPU, et de Laurent Chambaud, directeur de l'EHESP.

³⁸ AMI-SAPS de l'ANR : <https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-manifestation-dinteret-science-avec-et-pour-la-societe-ami-saps/>

Bibliographie

- [ALL 17] ALLISS, *Prendre au sérieux la société de la connaissance*, Livre blanc, p. 74, 2017.
- [BOC 13] BOCQUET B., « Les boutiques de sciences comme outils pour les sciences en société », *Les Nouvelles d'Archimède*, n° 62, 2013.
- [BON 13] BONNEUIL C., JOLY P.-B., *Sciences, techniques et société*, Paris, La Découverte, 2013.
- [BRE 05] BRETON P., « La “société de la connaissance” : généalogie d’une double réduction », *Éducation et sociétés*, 2005/1, n° 15, 45-57, 2005.
- [CAL 86] CALLON M., « Éléments pour une sociologie de la traduction », *L'année sociologique*, n° 36, 169-208, 1986.
- [CAL 01] CALLON M., Lascoumes P., Y. Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 2001.
- [COQ 20] COQUARD, C., *Le tiers-veilleur, un acteur de la recherche participative, Note sur l'accompagnement de la recherche participative*, Sciences Citoyennes, 2020.
- [COU 08] COUVET, D., JIGUET F., JULLIARD R., LEVREL H. & TEYSSÉDRE A., Enhancing citizen contributions to biodiversity science and public policy, *Interdisciplinary Science Reviews*, 33:1, 95-103, 2008.
- [DEB 15] DEBAILLY R., *La Critique de la science depuis 1968*, Hermann, 2015.
- [FIO 16] FIORINI C., *La recherche participative comme mode de production de savoirs original répondant aux besoins socio-environnementaux des citoyens*, Sciences citoyennes, 2016.
- [GAL 09] GALL E., MILLOT G., NEUBAUER C., Participatory of Civil Society organisations in Research, Rapport rédigé dans le cadre du projet STACS (6° PCRDT), 2009.
- [GIB 94] GIBBONS M., NOWOTNY H., SCHWARTZMAN S., SCOTT P., TROW M., *The New Production of Knowledge: The Dynamics of Science and Research in Contemporary Societies*, London, SAGE, 1994.
- [HOU 16] HOULLIER F, MERILHOU-GOUDARD J.-B., *Les Sciences Participatives en France : État des lieux, bonnes pratiques & recommandations*, rapport élaboré à la demande des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et de la recherche, 2016.
- [JOL 05] JOLIVET M., LEGAY J.-M., « Canevas pour une réflexion sur une interdisciplinarité entre sciences de la nature et sciences sociales », *Natures Sciences Sociétés*, 13 (2), 184-188, 2005.
- [JOU 11] JOURDARD R., « La Boutique de sciences de Lyon : 1981-1992 », Villeurbanne, *Science & société*, 2011.
- [KUS 14] KUSTERS W., Goujon P., *Report on Analysis of Governance Theory and the Practice of Participation of CSOs in Research Governance*, Consider Project, D3.2, 2014.
- [LAT 99] LATOUR B., *Politiques de la nature, Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.
- [LEC 06] LECA-TSIOMIS M., « L'Encyclopédie », Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie, mis en ligne le 28 novembre 2006, consulté le 29 mars 2021.
- [LEF 19] LEFEBVRE B., SAVOIA A., BOCQUET B., « Perception et émergence d’une Boutique des sciences dans la région des Hauts-de-France ». *Natures Sciences Sociétés*, 27(3), 342-349, 2019.
- [MAR 21] MARY J., « Entre recherche aux interfaces et ingénierie de la co-construction : les MSH au défi du participatif », in. Françoise Thibault (dir.), *Mutations des sciences humaines et sociales*, Les Maisons des sciences de l'Homme et leur réseau,, Alliance nationale des sciences humaines et sociales (Athéna), Paris, 63-75, 2021.
- [MIL 19] MILLOT G., *Boutiques des sciences. La recherche à la rencontre de la demande sociale*, éditions Charles Léopold Mayer, 2019.
- [MOI 15] MOITY-MAÏZI P, STORUP B., « Conceptions participatives et engagements collaboratifs pour l'agrobiodiversité », Communication au Colloque international “Chercheur.es et acteur.es de la participation. Liaisons dangereuses et relations fructueuses, (29/30 janvier 2015), organisé par le GIS Démocratie et Participation, Maison des Sciences de l'Homme, Paris Nord, 2015.
- [ROB 17] ROBIN A., « La valorisation », *Lex electronica*, 22, 135-152, 2017.
- [SAV 17] SAVOIA A., LEFEBVRE B., MILLOT G., BOCQUET B., « The Science Shop Concept and its Implementation in a French University », *Journal of Innovation Economics & Management*, 2017/1, n° 22, 2017.

- [SCI 20] SCIENCES CITOYENNES, Le tiers-veilleur : un acteur de la recherche participative. Note sur l'accompagnement de la recherche participative., 2020
- [STE 89] STEWART J., HAVELANGE V., « Les BdS en France. Un bilan », *Alliage*, 1, 95-103, 1989.
- [STO 13] STORUP B., La recherche participative comme mode de production de savoirs. Un état des lieux des pratiques en France, Fondation Sciences Citoyennes, 2013.
- [VAL 97] VALENDUC G., VENDRAMIN P., « La recherche scientifique et la demande sociale », *Associations Transnationales*, Vol.1997, n°6, p.298-305, 1997.
- [ZAL 87] ZAAL R., LEYDESDORFF L., “Amsterdam Science Shop and its influence on university research: the effects of ten years of dealing with non-academic questions”, *Science and Public Policy*, vol 14, n° 6, 1987.